



Prévention : feux de cheminée

Chaque année les pompiers **interviennent de nombreuses fois pour éteindre des feux de cheminée**. Ces incendies qui se déclarent à l'intérieur des conduits d'évacuation des fumées des appareils de chauffage (**chauffe eau**, poêle, cheminée, etc.) provoquent de graves dégâts à l'intérieur des habitations et parfois malheureusement des victimes. L'origine de ces feux est la présence de matières combustibles (de la suie le plus souvent, mais parfois des nids d'oiseaux) à l'intérieur des conduits.

En cas de feu de cheminée : faites appel **immédiatement** aux pompiers (911), procédez à l'extinction du foyer à l'aide d'un extincteur à eau pulvérisée. Ne pas déverser brutalement une grande quantité d'eau, mais procéder par petits jets de petite quantité d'eau, ou des papiers journaux imbibé d'eau que vous allez placer à l'intérieur du foyer quand c'est possible et sans danger pour votre sécurité.

Des professionnels pour installer et inspecter

- Faites installer le foyer ou le poêle à bois ainsi que la cheminée par un professionnel.
- Faites inspecter le foyer et la cheminée au moins une fois par an par un professionnel, idéalement avant le début de la saison froide.
- Faites inspecter la cheminée si le mur derrière le poêle à bois devient chaud.

Du bon bois bien entreposé

- Choisissez du **bois dur**, comme le chêne, l'érable ou le hêtre. Il doit être sec depuis au moins six mois. Pour savoir s'il est bien sec, vérifiez la présence de larges **fissures** aux extrémités des bûches.
- Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.
- Couvrez les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide nuit à la combustion et augmente les dépôts de créosote.

Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

Le ramonage pour éliminer la créosote

- Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote.

- À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).
- Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer.
- Ne vous fiez pas juste aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %..

Un appareil utilisé de façon sécuritaire

- Ne brûlez que des bûches. Évitez tout autre combustible tel que du bois traité ou peint, du plastique et d'autres déchets. Les produits toxiques qu'ils dégagent augmentent la formation de créosote et peuvent vous empoisonner.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou un allume-barbecue pour démarrer un feu.
- Cessez l'utilisation de l'appareil si le verre de la porte est fendu ou brisé.
- Utilisez toujours le pare-étincelles lorsque vous brûlez du bois.
- Éloignez les objets combustibles de l'appareil.
- Assurez-vous que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil sont non combustibles.
- Assurez-vous que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts.
- Assurez-vous que les pierres réfractaires à l'intérieur de votre poêle à bois sont entières et que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu ou incomplet.
- Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.

D'autres précautions importantes

- Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.
- Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher.
- Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, y compris le sous-sol.

Si le feu prend dans la cheminée...

- Fermez la clé de la cheminée
- Sortez immédiatement.
- Composez le 9-1-1 de chez un voisin.

De votre Service incendie de Namur